

CONTACT : Cellule GMC PRO  
Tel : 0 810 462 776  
Email : contact@gmcpro.fr

### CIBLE

Les particuliers qui ont entre 40 et 80 ans

### OBJET DE LA GARANTIE

Contrat individuel offrant une garantie "vie entière" permettant de financer tout ou partie des obsèques et d'accompagner vos clients grâce à des services d'assistance. Ce produit inclus également la centralisation et la transmission des volontés essentielles et un espace personnel en ligne sur le site [www.garantieobsèques.fr](http://www.garantieobsèques.fr).

### COMMERCIALISATION

Via le site GMC PRO : [www.gmcpro.fr](http://www.gmcpro.fr)

### GARANTIES

#### ► Une garantie sur-mesure

- Libre choix d'un capital : 18 niveaux de capitaux allant de 1500€ à 10 000€ par tranches de 500 €
- L'option "Marbrerie" : versement d'un capital destiné à couvrir les frais liés à la concession, le caveau et la marbrerie - de 1500 € à 10 000 € par tranches de 500 €. Ce capital vient s'ajouter au capital de base.

**La gestion des volontés essentielles :** possibilité d'exprimer concrètement des volontés pour les obsèques (inhumation/crémation, cérémonie religieuse et lieu d'inhumation ou de dispersion des cendres) avec l'assurance du respect de celles-ci lors du décès

**La gestion des volontés complémentaires :** possibilité d'exprimer des souhaits (déroulement des funérailles, messages pour les proches) et d'indiquer des données administratives pour faciliter les démarches (compte bancaire, assurances...).

#### ► L'assistance aux familles

- Transport et rapatriement, en cas de décès à plus de 50 Km du domicile habituel
- Assistance à domicile (garde des enfants, des ascendants ou conjoint dépendant, des animaux de compagnie, aide aux démarches, accompagnement psychologique...)
- Assistance morale 24h/24
- Informations juridiques

### COTISATIONS

La cotisation est fonction de :

- l'âge à l'adhésion,
- la garantie choisie,
- la prime choisie : unique (en une seule fois), périodique viagère (la vie de l'assuré) ou temporaire (sur 5 ou 10 ans).

La cotisation n'évolue pas en fonction de l'âge ou de l'état de santé de l'adhérent



## TRAIT D'UNION

Le lien entre vous et vos proches

PARTICULIERS

TRAIT D'UNION récompensé par  
LES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE  
LABEL D'EXCELLENCE 2014

### LES SPÉCIFICITÉS DU CONTRAT

- Possibilité de modifier le capital dans les 3 mois après l'adhésion de + ou - 1 000 €
- Rachat de l'adhésion à tout moment ou maintien d'un capital réduit en cas de cessation de paiement des cotisations
- Le capital est revalorisable chaque année et exonéré de droits de succession

#### ► Une aide financière pouvant être versée

- Sous forme de tiers-payant
- Ou sous forme d'un remboursement immédiat dans les 48h

#### ► Une protection instantanée

- Pas de visite médicale ni déclaration de santé

#### ► Délai d'attente

- Aucun en cas de décès accidentel
- À l'issue d'une année d'assurance en cas de maladie

#### ► Des outils pratiques

- Le Guide Conseil Décès Obsèques
- Le site Internet avec un espace dédié à l'assuré : [www.garantieobsèques.fr](http://www.garantieobsèques.fr)
- La pastille verte

### CONDITIONS D'ADHÉSION

Avoir entre 40 et 80 ans

### MODE DE PAIEMENT ET PÉRIODICITÉ

- Périodicité au choix pour les primes périodiques : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle
- Paiement par chèque ou par prélèvement

**Info supplémentaire : TRAIT D'UNION a reçu le Prix « Label d'Excellence » par Les Dossiers de l'Épargne en 2013 !**